



Ville de
Montry
République
Française
Département de
Seine-et-Marne
Arrondissement
de Meaux



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

Jeudi 12 Juillet 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses

Fait à Montry, le 06/07/2018
Le Maire,



Françoise SCHMIT



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Judi 12 Juillet 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses.

Fait à Montry, le 06 Juillet 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT



POUVOIR *

Je soussigné(e),..... donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 12/07/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « **bon pour pouvoir** » et signer

* article L2121-20 : Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révoquant. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.